

Accès aux études de spécialisation

L'année de Spécialisation en psychomotricité est accessible aux personnes titulaires d'un titre relevant du domaine 10 tel que défini dans l'annexe II du décret du 07/11/2013 ainsi que les personnes titulaires d'un des titres suivants :

- Master en sciences de la motricité orientation éducation physique ;
- Master en kinésithérapie;
- Master en kinésithérapie et réadaptation
- Master en logopédie ;
- Bachelier en ergothérapie ;
- Bachelier – assistant(e) en psychologie ;
- Master en sciences psychologiques ;
- Bachelier en soins infirmiers ;
- Bachelier – assistant(e) social(e).

Le diplôme de Spécialisation en médiation est accessible aux étudiants porteurs d'un diplôme de bachelier.

Le diplôme de Spécialisation interdisciplinaire en Gériatrie et Psychogériatrie est accessible aux personnes titulaires d'un des titres suivants :

- Bachelier – Sage-femme
- Bachelier en soins infirmiers
- Bachelier - Technologue de laboratoire médical
- Bachelier en Logopédie
- Bachelier en Diététique
- Bachelier en Ergothérapie
- Master en kinésithérapie
- Master en kinésithérapie et réadaptation
- Bachelier de la section "Biologie médicale"
- Bachelier en Audiologie
- Bachelier en Bandagisterie - Orthésologie - Prothésologie
- Bachelier en Podologie - Podothérapie
- Bachelier - Technologue en Imagerie médicale
- Bachelier d'un cursus appartenant à la catégorie pédagogique ou sociale, sur base d'appréciation du dossier.

Les diplômes de Spécialisation en Santé mentale et psychiatrie, Oncologie, Salle d'opération, Soins intensifs et aide médicale urgente, Santé communautaire et Pédiatrie sont accessibles aux personnes titulaires du titre de Bachelier en soins infirmiers.

Le diplôme de Spécialisation en Education et Rééducation du déficient sensoriel est accessible aux personnes titulaires du titre de Bachelier en Logopédie.

Le diplôme de Spécialisation en Biotechnologies médicales et pharmaceutiques est accessible aux personnes titulaires du titre de Bachelier de la section "Biologie médicale".

Le diplôme de Spécialisation en Diététique sportive est accessible aux personnes titulaires du titre de Bachelier en "Diététique".

La similarité du titre d'accès des étudiants titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur délivré par la Communauté germanophone ou flamande est établie par les autorités de la Haute Ecole.

Ont également accès aux études de spécialisation de type court pouvant aboutir à un diplôme de spécialisation, les étudiants porteurs d'un diplôme étranger reconnu équivalent.